

Pourquoi choisir l'alternance ?

L'alternance s'adresse à toutes les personnes ayant un projet professionnel défini et souhaitant rejoindre rapidement la vie active via une solution de formation avec un statut à la fois de salarié et d'étudiant. Nos cursus bac 3 à bac+5 s'adaptent à différents profils : comptabilité, gestion, marketing commerce, ingénierie, informatique.

L'organisation de l'emploi du temps varie selon les formations et les niveaux : les cours et travaux pratiques sont le plus fréquemment concentrés au CFA Cnam sur 2 jours par semaine pour 3 jours en entreprise.

Le statut de salarié

Le contrat d'apprentissage est un véritable contrat de travail passé entre l'employeur et l'apprenti. L'employeur, de par sa signature et son approbation, s'engage à transmettre à l'apprenti une formation pratique, ainsi qu'à l'initier à un futur métier, en le sensibilisant réellement à la culture d'entreprise.

L'apprenti, après signature de son contrat, devient salarié à part entière de l'entreprise et doit donc remplir les règles en vigueur de son entreprise tout en étant protégé par le Droit du travail.

Le contrat lui permet :

d'être formé pendant un, deux ou trois ans et d'obtenir un diplôme à l'issue de sa formation
de travailler 35 heures maximum par semaine (sauf accord spécifique de branche), en comptant le temps passé au CFA (temps réparti entre l'entreprise et le CFA)
de bénéficier des mêmes droits que les salariés : congés payés, sécurité sociale...

Une formation rémunérée

L'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie selon l'âge du bénéficiaire et de sa propre progression dans le cycle de formation. Les salaires sont fixés par un % du SMIC (considération du SMIC brut).

	Jusqu'à 17 ans	De 18 à 20 ans	21 ans et plus
1ère année	27% du Smic	43% du Smic	53% du Smic
2ème année	39% du Smic	51% du Smic	61% du Smic
3ème année	55% du Smic	67% du Smic	78% du Smic

Au 1er janvier 2024, le SMIC s'élève à 1 766,92 € bruts mensuels (soit un SMIC horaire de 11,65 € euros brut), selon les dispositions du Ministère du Travail.

Des acteurs essentiels

Un parcours en alternance au CFA Cnam repose sur plusieurs acteurs :

L'alternants'engage à suivre sa formation avec assiduité, à respecter l'organisation de l'entreprise et celle de son établissement de formation.

L'employeur joue le rôle d'accompagnateur à la vie d'entreprise pour l'alternant et doit lui donner les moyens de réussir ses missions.

Le CFA Cnamest en charge de la formation théorique et accompagne l'alternant pour lui permettre d'acquérir un diplôme et s'assure de l'encadrement des missions en entreprise.

Le tuteur pédagogiqueest l'interlocuteur privilégié à votre écoute, il est garant du bon déroulement des missions dans l'entreprise et de leurs adéquations avec la formation. Il peut jouer le rôle de médiateur entre l'entreprise, le CFA Cnam et l'alternant, si ce dernier en ressent le besoin ou rencontre des difficultés.

Pour nous contacter

Service recrutement

cfa.recrutement@cnam.fr

Tél : **01 58 80 83 61** (du lundi au vendredi 9h-12h30, 13h30-17h)

Condition d'apprentissage :

Être âgé de moins de 30 ans, l'année de la signature du contrat d'apprentissage - Possibilité d'être apprenti après 30 ans sous conditions.

Sites institutionnels à consulter

[Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social](#)

[Ministère de l'Éducation nationale](#)

[Conseil Régional d'Ile-de-France](#)

CANDIDATEZ ICI

INSCRIVEZ VOUS MAINTENANT [ici](#) !

Formations

[CFA Plannings](#)
[Choisir mon Diplôme / mon Titre](#)
[Cours à distance CFA](#)
[Filière Commerce, gestion, management](#)
[Filière Sciences et techniques](#)
[Masters Bac +4 Bac+5](#)
[Masters Bac+4 Bac+5](#)
[Pourquoi choisir l'alternance ?](#)
[Pourquoi choisir l'alternance ?](#)
[Rechercher par discipline](#)
[Rechercher par métier](#)
[Rechercher par niveau](#)
[Théorie et pratique](#)
[Théorie et pratique](#)
[Toutes les alternances du CFA](#)
[Une question ?](#)
[choisir ma formation](#)